

Nous TCG

TENNIS & PADEL

CLUB GENNEVILLOIS

Saison 2026/2027



www.noustcg.com

**Au TCG,
le tennis pour tous,
c'est le tennis
pour tout le monde !**



www.noustcg.com



Nouvelle saison pour 2026/2027

Renseignements sur place, au club house,
par téléphone au **01 40 85 18 79**,
via notre site web ou nos réseaux sociaux.

www.noustcg.com



Pass adulte
à partir de **269 € l'année**

Ouvert tous les jours de la semaine,
362 jours sur 365.

Du lundi au vendredi de 9h00 à 22h00,
le week-end de 9h00 à 21h00,
les jours fériés de 9h00 à 20h00.

Fermeture le 25 décembre,
le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai.

Saison pleine :
du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027

Demi saison :
du 1^{er} septembre 2026 au 28 février 2027
ou du 1^{er} mars 2027 au 31 août 2027



5 terrains extérieurs en green set
avec des éclairages LED Tweener



6 terrains intérieurs en green set
avec éclairage LED



2 pistes de Padel extérieures sans toit
avec éclairage LED



Mur d'entraînement



Salle de physique

Mini tennis



COMITÉ
HAUTS
DE SEINE



TENNIS
SANTÉ



CLUB FFT
ENGAGÉ



JEUNES

TENNIS POUR TOUS

Tarifs basés sur 25 semaines
Nos tarifs incluent la licence FFT

Gennevillois Non Gennevillois

Baby Tennis (2023) 148 € 235 €

Mini Tennis (2021 et 2022)..... 170 € 260 €

Club Junior (2018 à 2020).

1 séance de 1h15/semaine 253 € 375 €

2 séances de 1h15/semaine 325 € 470 €

Club Junior (2009 à 2017). (6 maxi)

1 séance de 1h15/semaine 253 € 375 €

2 séances de 1h15/semaine 392 € 557 €

Pass TCG jeune sans formation 169 € 275 €

Stages vacances scolaires Adhérents Non Adhérents

La semaine du lundi au vendredi..... 174 € 230 €

les tarifs comprennent les activités annexes

ADULTES

TENNIS POUR TOUS

Badge d'accès gratuit conseillé mais facultatif - Cauton 15 €
Nos tarifs incluent la licence FFT

Gennevillois Non Gennevillois

PASS ETUDIANT "19/25"

La saison 169 € 275 €

La saison + salle physique 213 € 318 €

réservé aux personnes étudiantes et licenciées au TCG
nées entre 2001 et 2007

PASS ADULTE (à partir de 2008)

La saison 269 € 375 €

La saison heures creuses 211 € 305 €

Saison pleine + salle physique 313 € 418 €

La 1/2 saison 194 € 280 €

La 1/2 saison heures creuses 140 € 200 €

Cours collectifs (hors vacances scolaires) du lundi au samedi

25 séances

Cours à 4
(1 court) 1 heure

Cours plateau à 8
(2 courts) 1 heure 30

Dès classement 30

Cours plateau à 8
(2 courts) 1 heure

(1h30 en fauteuil)

Heures pleines

370 €

370 €

264 €

Heures creuses

333 €

333 €

238 €

Cours intensifs (pendant les vacances scolaires)

Stage de 3 séances (pdt 3 jours)

Cours à 4
(sur 1 court)
1 heure 30

95 €

Cours plateau à 8
(sur 2 courts)
1 heure 30

79 €

Accès salle de physique (en cours de saison) 62 €

(réservé aux adultes ayant un PASS,
ainsi qu'aux membres soutien, prise de badge obligatoire)

Cours de physique (1 heure) (sous réserve) 154 €

25 séances collectives encadrées par un enseignant diplômé
Gym bien être - Renforcement musculaire

Membre soutien et/ou licence seule (prix à l'année) 78 €

(n'autorise pas l'accès aux terrains et aux formations)

Ticket partenaire extérieur (prix unitaire)..... 8 €

(jusqu'à maximum 6 tickets par saison pleine et 3 par 1/2 saison)

Leçon particulière pour les adhérents du TCG 56 €

Enseignant diplômé d'état/heure

JEUNES COMPETITEURS

TENNIS POUR TOUS

Badge d'accès gratuit conseillé mais facultatif - Cauton 15 €

Nos tarifs incluent la licence FFT - Affectations faites avec Alexis Tetang

Gennevillois Non Gennevillois

Centre de Formation à la Compétition

pour les enfants nés entre 2008 et 2016 - Séance de 1h30

CFC 1 283 € 439 €

1 séance collective

CFC 2 463 € 602 €

2 séances collectives

CFC 3 673 € 810 €

3 séances collectives

Horaires aménagés..... 1111 € 1389 €

1h30/jour sur 4 jours

FORMATIONS INCLUSIVES

TENNIS POUR TOUS

Badge d'accès gratuit conseillé mais facultatif - Cauton 15 €
Nos tarifs incluent la licence

**le Tennis Club Gennevillois,
c'est le tennis pour tous
et pour tout le monde !**

Gennevillois Non Gennevillois

TENNIS FAUTEUIL

Cours 1h30 sur 1 court **380 €** 380 €
Tarifs basés sur 25 séances
Nos tarifs incluent la licence

TENNIS ADAPTE

Handicap psychique et/ou mental
Cours 1h00 sur 1 court **253 €** 253 €
Tarifs basés sur 25 séances
Nos tarifs incluent la licence

TENNIS SANTE

Tennis sur ordonnance
Cours 1h00 sur 1 court **253 €** 253 €
Tarifs basés sur 25 séances
Nos tarifs incluent la licence



FREE TENNIS & PADEL

TENNIS & PADEL POUR TOUS

Location sans engagement et sans adhésion
Ces tarifs n'incluent pas la licence FFT

Les locations horaires des courts de tennis
ou des pistes de padel devront
impérativement être réservées
en amont sur notre système
de réservation sur www.noustcg.com



COURTS EXTERIEURS

COURTS DE TENNIS EXTERIEURS	Heures creuses	Heures pleines
	9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 <i>les lundis, mardis, jeudis et vendredis</i>	
1 heure	13,20 €	22,20 €
Contrat annuel sur 50 semaines	495,00 € heure fixe hebdomadaire sur l'année sportive	1 221,00 €

COURTS COUVERTS

COURTS DE TENNIS INTERIEURS	Heure creuses	Heures pleines
	9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 <i>les lundis, mardis, jeudis et vendredis</i>	
1 heure	17,20 €	30,20 €
Contrat annuel sur 45 semaines	581,00 € heure fixe hebdomadaire sur l'année sportive	1 490,00 €

PISTES EXTERIEURES

PISTES DE PADEL EXTERIEURES	Tarifs horaires	Cauton / CB
Location de piste ⁽¹⁾ heures creuses ⁽⁴⁾	5,00 €	
Location de piste ⁽¹⁾ heures pleines	36,00 €	
Location de raquette	3,00 €	10,00 € ⁽²⁾
Bip d'ouverture (obligatoire)	1,00 €	20,00 € ⁽³⁾

⁽¹⁾ Possibilité de louer 2 heures d'affilées maximum.

⁽²⁾ En cas de perte de raquette 50,00 € vous seront demandés par raquette.

⁽³⁾ En cas de perte du badge 60,00 € vous seront demandés.

⁽⁴⁾ Heures creuses : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30.

Les pistes en heures creuses sont réservées aux Gennevillois,
ses entreprises et les adhérents du TCG,
sur présentation de justificatifs. **Réservations obligatoires.**

Horaires spécifiques pour le Padel
Ouvert du **Lundi** au **Vendredi** de **9H30 à 21H30**
et du **Samedi** au **Dimanche** de **9h30 à 20h30**

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION

- Tarifs préférentiels & Spécificités -

Le tarif Gennevillois est un tarif préférentiel applicable :

- 1°) aux habitants de Gennevilliers** sur présentation impérative d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité de moins de 6 mois).
- 2°) aux salariés d'entreprises gennevilloises** ainsi que leur foyer sur présentation impérative d'un justificatif de leur employeur (Fiche de paie).
- 3°) pour l'adhérent non Gennevillois** après 5 années consécutives d'adhésion au T.C.G. en saison pleine (**validité pour l'adhérent non extensible à la famille**).

Plusieurs réductions ont été mises en place :

**Elles ne sont pas cumulables. Seule la plus importante sera appliquée.
Les réductions seront appliquées uniquement aux adhésions heures pleines.
Elles seront accordées exclusivement aux membres licenciés au T.C.G.**

- **La réduction couple** 50 € offerts pour l'inscription d'un couple (justifiant de la même adresse).
- **La réduction famille** 20 € offerts à partir de la deuxième personne de la même famille (père, mère, frères et sœurs).
- **La réduction jeune fille ..** 20 € offerts pour l'inscription d'une jeune fille en formation jeune ou jeune compétitrice.

Baby tennis/Mini tennis : Les enfants inscrits dans ces catégories n'ont pas accès à la réservation.

Licence F.F.T. : Tous les adhérents au T.C.G. doivent être licenciés à la Fédération Française de Tennis. Le T.C.G. ne délivre aucune licence F.F.T. seule (sans adhésion ou règlement d'un stage « jeunes »)

Le ticket partenaire extérieur : 1 ticket est compris dans chaque adhésion. Il est possible d'acheter 6 tickets supplémentaires (par saison pleine et 3 par demi-saison) utilisables à tout moment sur tous les courts. Les tickets doivent **impérativement** être réglés avant de jouer. Au-delà des quotas les tarifs horaires location seront appliqués.

Membre soutien et/ou Licence seule : Cette adhésion permet la participation aux animations et l'inscription payante à la salle de physique. Elle donne aussi la licence FFT. L'accès aux courts ne pourra se faire que par location horaire non adhérents.

Aides : Le T.C.G. accepte le Pass +, les coupons sports, les chèques vacances, les coupons «aide aux loisirs» CAF et les chèques établis à son ordre par les Comités d'Entreprises. Dans l'attente de réception de ces aides, les adhérents bénéficiaires devront remettre au T.C.G., au moment de leur inscription, un chèque de caution qui leur sera restitué dès réception des règlements correspondants. Si la cotisation a été réglée entièrement par manque d'anticipation de l'aide, le T.C.G. se verra dans l'obligation de prélever des frais de gestion de 15 € couvrant ce traitement supplémentaire. Les différentes aides ne seront pas prises en compte sur les éventuels remboursements mis en place par le club (accident en cours d'année, pandémie,...)

Proratisation Pass saison pleine : En cours de saison, il est envisageable de s'inscrire en 3/4 de saison à partir du 1^{er} janvier avec une remise de 20%. Les accès profitant déjà d'un tarif réduit (19/25 et heures creuses) ne sont pas proratisables.

Remboursements Pass saison pleine et cours collectifs : En cours de saison, les adhérents victimes de blessures ou maladies nécessitant l'arrêt de la pratique sportive pendant plus de 3 mois ainsi que les femmes déclarant une grossesse, pourront demander un remboursement de leurs cours collectifs non réalisables sur présentation d'un certificat médical. Si arrêt définitif **avant le 1^{er} mars**, 30% de la cotisation sera remboursée sous forme d'avoir. En cas de déménagement pour raisons professionnelles avant le 1^{er} mars et sous réserve d'un justificatif de l'employeur, l'adhérent pourra demander un remboursement en numéraire à hauteur de 30% de sa cotisation annuelle et des cours collectifs non réalisables. Dans tous les cas la licence ne sera pas remboursée, et aucune autre demande de remboursement ne pourra être acceptée.

Paiements échelonnés : Les cotisations doivent être réglées au moment de l'inscription. Cependant, le T.C.G. accepte un échelonnement jusqu'à 4 chèques pour le règlement des cotisations et jusqu'à 6 chèques pour le règlement des cours collectifs adultes. La remise en banque est faite à chaque début des 4 ou 6 premiers mois entre le 5 et le 10.